

Forge du XVI ème siècle

MAIRIE DE MONTASTRUC DE SALIES

20. Route de St Roch 31160 Montastruc de Salies

7el: 05.61.97.55.42

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 mars 2020

<u>Etaient présents</u>: M. LACARRERE, Mmes ARTIGUES, MONTEGUT MM. BOUE, CALVET, ESQUERRE, PIQUES, Mmes DARMANI, DUCHEIN, ESTRADE.

Etait absente: Mme ZANGHI

Secrétaire de séance : Mme ARTIGUES

La séance est ouverte à 20h 40

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'ajouter un point à l'ordre du jour l'acquisition de terrains.

A l'unanimité des membres présents, l'ajout à l'ordre du jour est accepté.

DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire indique qu'afin d'alimenter en électricité le bâtiment multifonctionnel à usage associatif, il est nécessaire de poser un câble depuis le compteur du stade. Le devis fourni par l'entreprise ECBC s'élève à 1 871.91 € HT soit 2 246.29€ TTC. Monsieur le Maire propose de demander une subvention au Conseil départemental pour ces travaux.

A l'unanimité des membres présents, l'accord est donné pour demander une subvention au Conseil départemental.

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2019 DU SDEHG

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'activité 2019 du SDEHG.

A l'unanimité des membres présents, le rapport est approuvé.

CHOIX DU GEOMETRE.

Monsieur le Maire indique que suite au permis de construire accordé sur la parcelle située au quartier des Lébrats et desservie par la ruelle de Lafuste, il convient de choisir un géomètre afin de délimiter ce chemin rural. Cette délimitation se fera des deux côtés jusqu'à la limite de la parcelle constructible. La SCP Dessens a établi un devis de 917.71 € HT soit 1 173.25€ TTC.

A l'unanimité des membres présents, le devis proposé par la SCP Dessens est retenu.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC PYRENEES PAYSAGES

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'étudier le renouvellement du contrat d'entretien du stade et de ses abords avec l'entreprise PYRENEES PAYSAGES. Il donne lecture du prévisionnel des travaux envisagés par l'entreprise pour un montant de 7 653.77€ TTC.

A l'unanimité des membres présents, le contrat est renouvelé.

ACQUISITION DE TERRAINS

Monsieur le Maire indique qu'il convient de régulariser les cessions qui avaient été faites dans les années 1960 pour agrandir le cimetière de Saint-Martin. Pour cela :

Achat de la parcelle A 1155 à M et Mme Penza d'une contenance de 62 ca au prix de 600 € afin de les dédommager des frais de bornage.

Achat à M. Calvet Ludovic des parcelles A 823 et A 1152 d'une contenance de 2a 02ca au prix de 100€

A l'unanimité des membres présents, ces transactions sont approuvées.

CESSION DE TERRAIN

Toujours dans la démarche de régularisation de l'agrandissement du cimetière de Saint-Martin : Vente à M et Mme Calvet Ludovic de la parcelle A 1151au prix de 100 €

A l'unanimité des membres présents, cette transaction est approuvée.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière réunion de chantier du bâtiment en construction.
- Installation d'un programmateur pour le radiateur du secrétariat de Mairie pour un coût de 169.20€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h

Fait à Montastruc-de-Salies, le 05 mars 2020

Le Maire B.LACARRERE